

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 7 (1869)
Heft: 50

Artikel: [Nouvelles diverses]
Autor: L.M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-180552>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : un an, 4 fr. ; six mois, 2 fr. ; trois mois, 1 fr.

Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin Monnet, place de Saint-Laurent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Lausanne, le 11 décembre 1869.

Dans la discussion qui a eu lieu cette semaine au Conseil des Etats sur le budget fédéral pour 1870, M. *Roquin* a demandé la réduction des subsides que la Confédération accorde à la Société helvétique des sciences naturelles pour divers travaux scientifiques, comme la mesure du méridien de l'Europe centrale et les observations hydrométriques. Nous regretterions que l'honorable représentant de l'Etat de Vaud, se laissant emporter par son ardent désir d'équilibrer le budget, eût laissé croire que notre canton est au moins indifférent en matière scientifique. Cette impression serait d'autant plus fâcheuse que notre canton fait, au contraire, les plus grands efforts en faveur de l'instruction et qu'une impulsion nouvelle est donnée chez nous à l'enseignement des sciences. Il eût été fâcheux, en tous cas, que les besoins d'économie eussent dû réduire le chiffre de la subvention annuelle accordée à la commission géodésique suisse (15,000 fr.), car les travaux de cette commission sont de ceux qui honorent notre pays.

Rappelons rapidement quelques faits.

En 1861, le général Beyer, de Berlin, fit aux différents Etats de l'Europe la proposition de grouper leurs efforts pour entreprendre des recherches sur la forme de la terre, par la mesure de méridiens et de parallèles dans l'Europe centrale, comme la France l'a fait sur son territoire à la fin du siècle dernier, et comme la Russie l'a entrepris au travers de son immense continent pour la partie orientale de l'Europe. La Société helvétique des sciences naturelles, réunie à LAUSANNE, le 20 août 1861, décida d'engager la Confédération à entrer dans l'Association géodésique européenne et à contribuer de cette manière à soutenir le rang que les beaux travaux de notre carte fédérale ont donné à la Suisse. Une commission composée de MM. Wolff, directeur de l'observatoire de Zurich ; général Dufour, à Genève ; Hirsch, directeur de l'observatoire de Neuchâtel ; Denzler, ingénieur à Berne, et Plantamour, directeur de l'observatoire de Genève, cette commission, disons-nous, fut chargée de diriger les travaux, et elle a travaillé avec tant de talent, de zèle et de dévouement que notre pays est aujourd'hui le plus avancé ou l'un des plus avancés dans le travail général de l'Association européenne. La commission a procédé à une nouvelle triangulation destinée

surtout à relier d'une manière rigoureuse les observatoires suisses avec ceux de l'Italie ; elle a pris l'initiative d'un nivellement de précision de l'Europe, et dans la partie du travail qui a été effectué jusqu'à ce jour, de Genève à Bâle et de Berne à Zurich, elle a apporté un degré de précision qui ne s'était jamais rencontré dans des opérations de ce genre. Un grand nombre d'observations astronomiques ont eu lieu pour rattacher entre eux nos divers observatoires ; la marche du pendule a été étudiée et, dans ces différentes recherches, la commission géodésique suisse a donné à ses travaux un caractère scientifique qui les met au premier rang parmi les travaux analogues contemporains.

Et c'est à ce moment qu'on viendrait paralyser l'action de la commission géodésique, qu'on retirerait le concours promis en 1861 pour la mesure du fameux méridien de l'Europe centrale, comme le dit si ironiquement un correspondant de Berne et cela pour quelques pauvres mille francs qui ne font qu'une bouchée dans les jours de grands rassemblements de troupes ! Non, messieurs les députés, ne regrettez pas à la science la part bien modeste qui lui est attribuée dans les budgets de la Confédération, et soyez certains que chaque franc que vous accordez à telle ou telle commission scientifique fait plus pour la considération de notre petite patrie que tous les Vetterli dont se remplissent nos arsenaux.

S. C.



Une de nos plus jolies fêtes lausannoises a eu lieu dimanche dernier dans la grande et belle salle de l'Hôtel des Alpes : nous voulons parler du banquet annuel de la Société des carabiniers. Rien de plus gai, de plus animé que cette réunion de tireurs et d'invités. Au milieu de la salle, une pyramide, resplendissante de tous les prix à distribuer, attirait les regards souriants des heureux de la journée. Cette distribution, qui se fit en partie pendant le banquet, ne manqua pas d'être assaisonnée de joyeux incidents, de rires et de bons mots, alors qu'un prix inattendu venait surprendre tel ou tel convive soufflant sa soupe ou attaquant une aile de poulet.

Plusieurs discours et chansons ont entretenu la gaieté et l'animation. Les paroles prononcées par M. le conseiller d'Etat Ruchonnet ont été écoutées avec le plus grand intérêt et vivement applaudies.

Quant aux chansons, il en est une, entre autres, faite pour la circonstance par M. Reiser, brasseur, qui a obtenu un succès enthousiaste. Elle s'adressait tour à tour à l'un des malheureux placés au banc dit « des ânes, » pour avoir manqué le carton au tir de la *Société*. A la fin de chaque couplet, un immense bonnet d'âne allait prendre place sur la tête de celui qui venait d'être désigné par le chanteur. On comprend dès lors les rires et la folle joie qui animaient l'assemblée à ce moment-là.

Voici quelques couplets de votre serviteur, chantés après ceux de M. Reiser. Nous réclamons toute l'indulgence du lecteur pour ces rimes faites à la hâte.

L. M.

Air : Du Dieu des bonnes gens.

Vers Montmeillan, une pauvre cabane,
Sous le rocher, penche bien bas son front ;
Triste, isolée, elle accuse Lausanne,
Comme quelqu'un victime d'un affront.
A son vieux toit s'affaissant en ruine,
Lorsque le vent fait sentir sa rigueur,
Le promeneur qui gravit la colline
Jette un regard moqueur.

N'oublions pas toute chose passée,
Car bien longtemps votre tir s'abrita
Sous la cabane étroite et délaissée,
Que tout à coup votre absence attrista.
Dans cette fête, à tous bien chère et belle,
Buvons au moins, au moins une fois l'an,
Au souvenir qu'ici je vous rappelle,
Au tir de Montmeillan.

Vous avez donc préféré la Ponthaise,
Qui vous offrait un plus vaste local ;
De votre choix, vraiment, je suis fort aise,
Car le tireur ne s'y trouve point mal.
Ce lieu jadis plein de monotonie
S'est transformé complètement dès lors,
Tant vous semez d'allégresse et de vie,
Dans ce pays des morts.

Oui, le tireur que la chance caresse
Autour de lui provoque la gaité ;
Il va, revient, charge et tire sans cesse,
Et chaque coup vers le centre est porté.
Dans ces moments, pour lui, rien d'impossible ;
Son bras est ferme et son regard altier ;
Et de la lune il choisirait pour cible
Le plus petit quartier.

Puis, quand le sort n'est pas très favorable
Il se console et demeure joyeux ;
Car pour trouver une excuse valable,
Il est toujours adroit, ingénieux :
C'est un dîner qu'on digère avec peine ;
C'est un « faux jour, » le vent ou la chaleur ;
Et, s'il le faut, on se rabat sans gêne
Sur le pauvre marqueur.

Je vois, hélas ! groupés à cette table,
De bons enfants en ânes déguisés ;
Pour des tireurs, le fait est regrettable
Ils sont, du sort, bien mal favorisés.
Pour l'an prochain, dans ma juste prière,
Je fais le vœu qu'à ce banc de malheur
Le chansonnier, notre brasseur de bière,
Ait la place d'honneur.

On dit souvent, on dit « qu'à quelque chose
Malheur est bon, » et je le crois fort bien :
Des coups manqués, s'administrant la dose
Le bois Mermet, messieurs, n'y perdra rien.

Oui, des moqueurs, bravez la raillerie,
Et devant eux gardez un noble aplomb,
Vous qui fondez, là-bas, pour la patrie
Une mine de plomb.

Carabiniers, que l'on entend sans cesse,
Avec orgueil, dire sur tous les tons,
Que vous devez à votre seule adresse
Et tous vos prix et vos nombreux cartons,
Vous vous trompez ; sachez qu'il est un homme
Que le tireur ne doit point oublier ;
Avec plaisir, ici, je vous le nomme :
C'est Siber l'armurier.

Dans l'atelier, son enclume résonne
Dès le matin, sous les coups du marteau ;
Son vieux soufflet, tout oppressé bourdonne,
Sa lime grince, agaçante, à l'étau.
Ce travailleur, cet armurier artiste,
Perfectionnant détentés et canons,
Ne fait-il pas souvent monter la liste
Des prix et des cartons ?

En terminant, j'ai du plaisir à dire
Que nos succès, quoique si différents,
A ce banquet ne viennent jamais nuire,
Car la gaité brille dans tous nos rangs.
Si l'on nous voit, du tir, briguant la gloire,
Rivaux jaloux, lutter avec effort,
Nous sommes tous, lorsqu'il s'agit de boire,
Parfaitement d'accord.

Société vaudoise des sciences naturelles.

Séance du 1^{er} décembre 1869.

La bibliothèque de la Société sera dorénavant ouverte, le mardi de 7 à 9 heures du soir et le jeudi de 10 heures du matin à midi.

M. le professeur *Bischoff* présente à la société un appareil très simple au moyen duquel il est parvenu à alimenter régulièrement une capsule dans laquelle s'évapore une dissolution saline, et cela sans exiger la présence constante de l'opérateur. La liqueur, renfermée dans un réservoir supérieur, communique avec la capsule par le moyen d'un siphon ; la branche inférieure de celui-ci, au lieu d'être continue, est fermée sur une petite longueur par un tube en caoutchouc qu'une pince peut étrangler ou laisser ouvert. Cette pince est manœuvrée par un flotteur formé d'un ballon de verre, qui nage dans le liquide en évaporation.

M. *Cauderay* rapporte le fait que pendant l'orage qui s'est déchaîné sur Lausanne dans la journée de mardi 30 novembre, le paratonnerre qui surmonte la grosse tour de la cathédrale a été entouré pendant quelques instants d'une lueur très vive, suivie d'un fort coup de tonnerre ; à ce moment, la sonnerie de l'hôtel-de-ville, qui est en communication télégraphique avec le clocher de la cathédrale, a tinté pendant 20 ou 30 secondes, et le ressort qui presse le marteau de cette sonnerie s'est détendu.

Il faut ajouter que dès la chambre du veilleur de nuit de la cathédrale, le fil de terre de la sonnerie n'est autre chose que le conducteur du paratonnerre, ce qui explique assez bien la production des effets indiqués plus haut par une simple dérivation du fluide atmosphérique.

M. *Cauderay* communique ensuite un fait qui vient confirmer l'opinion émise par M. L. Dufour que, sur les lignes télégraphiques, il se produit des communications directes du courant entre les fils parallèles voisins. La ligne télégraphique fédérale Lausanne-Fribourg-Berne qui longe la voie ferrée, se compose de 3 fils, placés sur les mêmes poteaux que le fil de la compagnie. Dans les grands tunnels que ces fils ont à traverser, une déperdition très grande d'électricité se produisait, et l'administration fédérale a cru devoir, dans ces tunnels, placer les trois fils dans un tube souterrain ; dès ce moment, il y a eu augmentation très notable du courant, et